

**Rencontre du 27 juillet 2020 entre Madame Frédérique Vidal, ministre de
l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le collectif des
sociétés savantes**

Réflexions sur le projet de loi LPPR concernant les modalités de financement de la recherche
Lecture par Florence Hachez-Leroy, Maîtresse de conférences HDR, Présidente du Comité
d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine
industriel (CILAC)

Au nom du collectif des sociétés savantes

Je vous remercie, Madame la Ministre, de me donner la parole à mon tour. Je vais aborder, pour ma part, l'attractivité des carrières et le ressenti des collègues.

En préalable, il est important de souligner le découragement qui gagne beaucoup de nos collègues face aux réformes successives, menées au pas de charge et avec une réflexion insuffisante, réformes qui nous conduisent à bricoler des solutions insatisfaisantes, chronophages et épuisantes.

Le constat assez général des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses est d'être accablés par les tâches administratives et tutorats divers, qui nous transforment désormais en assistants administratifs et en conseiller d'éducation et d'orientation...

La perspective de la rentrée 2020 est angoissante entre l'afflux des étudiants, la gestion de leurs peurs et le manque de moyens humains et techniques. Des moyens semblent avoir été dégagés mais l'on ne saisit pas où ils seront déployés.

J'en viens au fond de mon intervention : l'attractivité des carrières.

Il est évident que la **faible progression de nos carrières et les augmentations lentes, très lentes de nos salaires** conduisent nombre de nos collègues à trouver des parades : augmentation des heures supplémentaires, cumul de fonctions, postes à l'étranger où les EC sont mieux payés par ex. Si l'on compare nos salaires avec ceux de la haute fonction publique, la différence est vertigineuse... idem pour les indices terminaux et les progressions de carrière. Votre projet de loi semble prévoir une revalorisation salariale des EC et C, ce qui est, en soi, une bonne nouvelle : les sommes avancées ne semblent pourtant pas correspondre aux besoins réels. Les nouveaux recrutés vont obtenir de meilleures conditions d'embauche et d'exercice : c'est encore une bonne nouvelle, mais qu'en est-il des collègues déjà en poste ? Nous nous interrogeons sur l'existence d'un éventuel plan d'emploi et de revalorisation salariale, que nous aimerions connaître.

Notre inquiétude est grande, très grande face à la réforme des retraites qui s'annonce. Qu'en est-il ? Cette réforme est-elle prise en compte dans cette loi ?

Le nombre de postes a considérablement diminué et la progression de nos carrières s'en trouve durablement affecté. Le nombre de 5200 postes nouveaux est annoncé, mais pourriez-vous nous préciser comment il a été déterminé et quel en sera le déploiement ?

Nous nous interrogeons sur les indicateurs utilisés, ceux passés et ceux présents : a-t-on une idée précise des besoins ? Comment pensez-vous que nous puissions faire face au défi de l'augmentation des effectifs des étudiants ?

Vous ne devez pas être étonnée de **l'hostilité face au système de Tenure track** : recruter des collègues étrangers avec un salaire et des conditions de recherche sans commune mesure avec les nôtres est inacceptable sans une revalorisation salariale significative. Le relèvement du montant des PEDR ne compensera pas le manque, surtout quand l'on voit comment est distribuée cette PEDR. Les EC n'ont aucune voie de recours même quand ils ont été très bien évalués par le CNU. Le localisme des décisions pose problème.

La parité : des efforts semblent vouloir être faits et l'on ne peut que s'en réjouir, mais le chemin est encore long. Certaines pratiques et certains bastions demeurent, le nombre de femmes

professeures des universités et présidentes d'université en est un exemple, de même que celui des directrices de recherche de classe exceptionnelle, comme le nombre de femmes à l'académie des sciences, véritablement inacceptable. Je pourrai multiplier les exemples. Nous sommes pourtant au XXI^e siècle... Ne serait-il pas temps de prendre des mesures plus efficaces ?

Les doctorant•e•s et jeunes docteur•e•s.

La pandémie du coronavirus a eu et a toujours un impact considérable, quels que soient les champs disciplinaires. Pour les chercheurs qui doivent se déplacer sur des terrains à l'étranger, la situation actuelle est dramatique. Les mesures annoncées sont importantes, mais elles semblent insuffisantes par rapport aux besoins, car tous les doctorants ne bénéficiaient pas de contrat doctoral, en SHS notamment.

La recherche d'un emploi, ou d'un « simple » post-doc, pour les jeunes docteurs du cru 2020-2021 s'annonce particulièrement ardue... Quand verrons-nous enfin la valeur des jeunes docteurs français et jeunes docteurs françaises reconnu par la haute fonction publique ?

Enfin, je terminerai par notre inquiétude face au poids du ministère de l'Économie dans le financement de cette réforme. Savent-ils, ces fonctionnaires du ministère, quel est la réalité du travail dans les universités ? Mesurent-ils l'importance de pouvoir exercer dans de bonnes conditions – de travail et de salaire ? Notre travail, notre implication, nos compétences sont au service de la jeunesse française de demain. A l'heure actuelle, nous ne sommes plus en capacité d'effectuer correctement ce travail. Ce n'est pas rien. De la même façon qu'il nous semble important, en tant que chercheuses et chercheurs, de dialoguer avec la société civile et les politiques, il nous semblerait utile de le faire avec les fonctionnaires de Bercy.

Les sociétés savantes que nous représentons ont ce privilège d'agir sur le terrain, à l'interface de l'ESR et du grand public. Interdisciplinarité, méthodes participatives, culture et médiation scientifique, etc. sont autant de mots clefs avec lesquels nous œuvrons et impliquons les jeunes et les moins jeunes.

Dans le contexte très incertain actuel, il nous semble que le projet de loi que vous portez gagnerait à inclure ces aspects, à lui donner une ambition politique forte pour faire face aux défis de demain.